### Etude de la commission de gestion Préavis N° 28-2013

Rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2012 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai

## Réponses de la Municipalité aux interventions suivantes :

Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'Administration, du 22 janvier 2009

Postulat de Mme Line Rouyet : "Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'Administration", du 16 novembre 2010

Motion de MM. Byron Allauca et Michele Scala intitulée : "Une formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers", du 20 mai 2010

Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000

La Commission de gestion chargée d'étudier le préavis N° 28-21013 Rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 30 juin 2012 s'est réunie le mercredi 6 février 2013.

La commission de gestion était représentée par : Mesdames Danielle Ayer, Rosana Joliat, Simone Szenyan-Reymond, Florence Widmer, Nadia Carota présidente, Elodie Golaz Grilli rapporteuse, ainsi que Messieurs Gérard Duperrex, Jean-Pierre Leyvraz, Christophe Kocher

Les membres de la commission de gestion ont été accueillis par Madame la Syndique Marianne Huguenin, et une délégation municipale composée de Messieurs les conseillers municipaux, Jean-Marc Dupuis et Jean-Pierre Rouyet. Le secrétaire municipal, Monsieur Jean-Daniel Leyvraz, était excusé.

Les motionnaires ou auteurs de postulats n'ont pas souhaité être présent et ont passé le relais à des représentant de la commission de gestion.

La commission d'étude a pris les objets en suspens l'un après l'autre :

1. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé "Motion TL", du 15 juin 2006 / Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL No 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée – Av. du 14-Avril – Pl. Nord de la Gare – R. de Lausanne – La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé "Pour encourager la mobilité douce", du 1er novembre 2007 / Postulat de M.

Daniel Rohrbach intitulé "Prendre avec" (transports publics), du 3 septembre 2009

La municipalité nous rappelle que sur ce dossier les TL ne sont pas favorables aux propositions.

La municipalité souhaiterait trouver une solution et donner une réponse au plus vite, mais pour l'instant il n'y a pas les moyens de réaliser le tout mais d'avancer petit à petit.

2. Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'Administration, du 22 janvier 2009

La municipalité souligne que toutes nouvelles constructions ou rénovations sont misent aux normes. Une société a été mandatée pour étudier les besoins basiques en la matière. Une étude plus poussée sur tous les biens communaux n'est pas possible car trop coûteuse (entre 70'000.- et 100'000.- francs).

Le postulant accepte la réponse de la municipalité.

3. Postulat du 21 janvier 2010, de la Commission chargée de l'examen préalable du postulat du 9 novembre 2009 de M. Reza Safaï : "Pour un terrain synthétique au stade du Censuy", chargeant la Municipalité de lui soumettre, d'ici au 30 décembre 2010, un rapport présentant le plan d'aménagement de la zone sportive du Censuy

La municipalité répondra au postulat lors du projet du Censuy. Un avant-projet a déjà été validé, la mise à l'enquête faite et la municipalité est en attente des soumissions.

4. Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) relatif aux supports des moyens de communications, du 24 juin 2010

Depuis 6 mois la commune a engagé une juriste et espère avancer sur ce dossier.

5. Postulat de Mme Line Rouyet "Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'Administration", du 16 novembre 2010

Après information dans le Carrefour info et au conseil communal, la municipalité constate que la fréquentation de la borne internet est très faible. Elle restera toutefois à disposition mais d'autres bornes ne verront pas le jour pour l'instant.

La réponse de la municipalité convient parfaitement à la postulante.

6. Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller "Pour une politique plus active du logement", du 12 décembre 2011

La municipalité prend très au sérieux cette demande et avance sur ce dossier. Elle a besoin de plus de temps pour le finaliser.

7. Motion de MM. Byron Allauca et Michele Scala intitulée : "Une formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers", du 20 mai 2010

Dès février des jeunes sans-papiers pourront être engagés comme apprentis.

8. Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005

La municipalité nous informe qu'une réponse sera donnée au printemps. Ce dossier avance grâce à l'engagement d'une assistante social à l'ARASOL, qui fait le lien entre le CSR et la commune. Ceci permet un meilleur suivi des locataires en difficultés.

La motionnaire lors de son intervention au conseil communal du 31 janvier 2013, demandait à la municipalité d'entrer en matière et de répondre favorablement dans le préavis sur les logements.

9. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 /Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000

La municipalité souhaite attendre pour d'éventuel projet dans le quartier de la Savonnerie.

### Discussion générale

Il nous semble que parfois les postulats ou les motions demandent énormément d'énergie pour obtenir une réponse rapide sous forme de préavis. Le Conseil communal doit aussi tenir compte que de simples questions, ou des propositions sous forme d'interpellation permettent d'obtenir également des réponses appropriées et éviteraient dès lors de nombreux sujets en suspens.

En résumé la commission de gestion propose de considérer qu'il a été répondu aux postulats et aux motions ci dessous :

 Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'Administration, du 22 janvier 2009
Oui à l'unanimité

- **5.** Postulat de Mme Line Rouyet "Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'Administration", du 16 novembre 2010 *Oui à l'unanimité*
- 7. Motion de MM. Byron Allauca et Michele Scala intitulée : "Une formation professionnelle

pour les jeunes sans-papiers", du 20 mai 2010 Oui à l'unanimité

**9.** Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 /Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000

Oui à l'unanimité

## Et de repousser le délai de réponses des interventions suivantes :

- 3. Postulat du 21 janvier 2010, de la Commission chargée de l'examen préalable du postulat du 9 novembre 2009 de M. Reza Safaï : "Pour un terrain synthétique au stade du Censuy", chargeant la Municipalité de lui soumettre, d'ici au 30 décembre 2010, un rapport présentant le plan d'aménagement de la zone sportive du Censuy La commission de gestion accepte par 5 oui, 1 refus et 3 abstentions
- **4.** Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) relatif aux supports des moyens de communications, du 24 juin 2010 *La commission de gestion accepte par 5 oui, 1 refus et 3 abstentions*
- 6. Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller "Pour une politique plus active du logement", du 12 décembre 2011

La commission de gestion accepte par 7 oui, 1 refus et 1 abstention

8. Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005 La commission de gestion accepte par 7 oui, 1 refus et 1 abstention

#### Par contre, la commission de gestion souhaite classer le postulat :

1. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé "Motion TL", du 15 juin 2006 / Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL No 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée – Av. du 14-Avril – Pl. Nord de la Gare – R. de Lausanne – La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé "Pour encourager la mobilité douce", du 1er novembre 2007 / Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé "Prendre avec" (transports publics), du 3 septembre 2009.

La commission de gestion, dans sa majorité, souhaite remettre au goût du jour les différents postulats, afin de redonner une véritable dynamique aux diverses demandes concernant les TL.

En effet, on peut constater que le dossier TL évolue de jour en jour : nouveaux bus, nouveaux tracés, nouvelles lignes, nouveaux tarifs et abonnements, etc...

C'est pourquoi, on ne peut que vite se rendre à l'évidence que les postulats et autres motions n'ont plus du tout l'impact escompté (plus de 7 ans pour le postulat le plus ancien et 4 ans pour le plus récent !)

La Cogest ne souhaite en aucun cas s'approprier les thématiques citées; par contre, notre commission pourrait soit déposer un postulat/motion au nom de la CoGest ou en faire la demande aux postulants (qui siègent encore au CC) ou aux différents groupes d'actualiser les demandes.

Avec une customisation à l'ère 2013, notre Municipalité pourrait dès lors bien répondre aux demandes réactualisées et par là même mieux les exposer et en débattre avec les interlocuteurs ciblés.

En résumé, la Cogest demande de revoir le contenu de ces postulats et propose aux membres du Conseil communal de donner leur aval pour en déposer un ou plusieurs postulats « mouture 2013 ». Et de considérer qu'il a été répondu à ce postulat.

## Vœu de la commission de gestion

La commission de gestion émet un vœu sur le Postulat 6 de Mme Suzanne Sisto-Zoller "Pour une politique plus active du logement", du 12 décembre 2011.

La commission de gestion souhaite que la réponse à ce postulat ne dépasse pas janvier 2014.

Au vote, la commission de gestion, désignée pour étudier ce préavis, a accepté à l'unanimité des membres présents les conclusions amendées et propose au Conseil communal de suivre sa proposition.

#### Complément d'information

La Commission de Gestion s'est réunie le 27 mars 2013, en présence de la Municipalité et du motionnaire souhaitant discuter des propositions de postulats/motions qu'il avait posés.

Après avoir entendu les positions de la Municipalité et du motionnaire, la Commission de Gestion a décidé de retirer son amendement concernant les postulats et motions cités au point 1 du préavis 28-2013.

La Commission de Gestion regrette toutefois que plusieurs motions et postulats soient regroupés par thème sous un même point. Elle aurait préféré discuter des différents motions et postulats de manière individuelle, étant donné que certains traitent du fond de la thématique et d'autres de la forme. Néanmoins, la Cogest déplore la réponse de la Municipalité formulée en mars 2012. En effet, la Municipalité s'était engagée lors de l'étude du préavis 11/2012 à déposer un préavis concernant les diverses demandes relatives aux transports publics dans le courant de l'année 2012...

La Commission de Gestion accepte donc à l'unanimité les conclusions de la Municipalité.

#### **CONCLUSIONS**

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis No 28-2013 de la Municipalité du 14 janvier 2013,

Ouï le rapport de la Commission de gestion désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état au 30 juin 2012 des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai.

De considérer qu'il a été répondu aux postulats et aux motions ci-dessous :

- 2. Postulat de M. Olivier Barraud relatif à l'accessibilité des handicapés dans l'Administration, du 22 janvier 2009
- 5. Postulat de Mme Line Rouyet : "Installation de bornes Internet publiques dans les bâtiments de l'Administration", du 16 novembre 2010.
- 7. Motion de MM. Byron Allauca et Michele Scala intitulée : "Une formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers", du 20 mai 2010
- 9. Motion de M. Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000.

#### D'accepter de repousser le délai de réponses des interventions suivantes :

- 1. Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé "Motion TL", du 15 juin 2006 / Postulat de M. Laurent Desarzens pour la gratuité des transports publics sur la ligne TL No 7 à Renens, dans la boucle : La Croisée Av. du 14-Avril Pl. Nord de la Gare R. de Lausanne La Croisée, du 9 novembre 2006 / Postulat de Mme Rose-Marie Matti intitulé "Pour encourager la mobilité douce", du 1er novembre 2007 / Postulat de M. Daniel Rohrbach intitulé "Prendre avec" (transports publics), du 3 septembre 2009
- 3. Postulat du 21 janvier 2010, de la Commission chargée de l'examen préalable du postulat du 9 novembre 2009 de M. Reza Safaï : "Pour un terrain synthétique au stade du Censuy", chargeant la Municipalité de lui soumettre, d'ici au 30 décembre 2010, un rapport présentant le plan d'aménagement de la zone sportive du Censuy
- 4. Postulat de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT) relatif aux supports des moyens de communications, du 24 juin 2010

6. Postulat de Mme Suzanne Sisto-Zoller "Pour une politique plus active du logement", du 12 décembre 2011

8. Motion de Mme Verena Berseth et consorts relative à la mise sur pied d'un service d'aide aux locataires qui risquent l'expulsion pour non-paiement du loyer, du 29 juin 2005.

Tous les commissaires présents, ainsi que les excusés, ont pris acte du rapport et l'ont dûment signé.

. .

# Signature des Commissaires

# le précios 28-2013

Mesdames	·	in Africa
Danielle i		Calilla Z. M
Mand C		Parola
	golez Grilli	
Rosana		
Victoria	Vacaioli	Vicaioli (
Simone	Szenyan	Raymond Setze
Patricia	Zurcher	1- No da
Plorence	Widner	F.W. amos
100 70 H	Calaman	$\mathcal{M}$

Hessieurs\_

Christophe Locher

Gerard Duperrex Enterpres Jean-Rierre Leyraz J.P. Leyraz

